

**TOITURES
AUBIN**



10860 Rue de la Topaze, Mirabel, QC, J7N 0N9

Cellulaire : 450 821-0132 • Fax : 450 592-1568

Courriel : toituresaubin@hotmail.fr

R.B.Q. : 5644-8228-01
www.toituresaubin.com

Garantie

Date: _____

NOM: _____

FAX: _____

ADRESSE: _____

EMAIL: _____

Ville : _____

TÉL: _____

Les Toitures Aubin inc. accorde une garantie pour les installations effectuée pas eux, sur les projets de rénovation ou de construction. Cette garantie est soumise aux termes et conditions énumérées ci-après.

Conditions:

La facture doit toujours être présentée comme preuve d'achat pour faire valoir le droit du client a la garantie.

Tous les matériaux utilisés lors des réparations ou installations effectuées par les Toitures Aubin inc. doivent être fournis par des manufacturiers approuvés par Toitures Aubin inc. Le client est responsable du déneigement adéquat de sa toiture. Le cas échéant, le client s'expose à des risques d'infiltration d'eau s'il pleut ou s'il y a des températures anormalement chaudes pendant la saison hivernale.

Les Toitures Aubin inc. n'est pas responsable des bardeaux arrachés par le vent.

Lorsque Toitures Aubin inc. ne fait qu'une partie de la toiture, la garantie ne s'applique qu'à la section faite par celui-ci.

Tout problème relié aux bardeaux (ex: bardeaux qui ne collent pas, couleur des bardeaux non-uniforme etc.) n'est pas couvert par Les Toitures Aubin inc. mais par la garantie du manufacturier.

Les Toitures Aubin inc. n'accordent aucune garantie lorsque le client exige une restauration ou réparation incomplète a l'entre contre des recommandations de Les Toitures Aubin inc. en d'autre termes, le client accepte une réparation incomplète a ses risque et périls.

Les Toitures Aubin inc. n'est pas responsable de l'eau qui peut rester sur le toit du a une mauvaise pente.

Les Toitures Aubin inc. ne sont pas responsable des dommages et /ou infiltrations d'eau dues a :

Infiltration d'eau due à une mauvaise ventilation et /ou isolation (chaleur anormalement élevée dans l'entre-toit).

Infiltration d'eau reliée à la condensation dans l'entre toit due a une mauvaise isolation et/ou perte de chaleur

Infiltration d'eau reliée à une cheminée fissurée, rouillée et/ou endommagée par le temps et les intempéries

Infiltration d'eau causée par la présence d'un puits de lumière.

Infiltration d'eau reliée à des averses de pluie et/ou des températures anormalement chaude pendant la saison hivernale.

Un entretien inapproprié

La garantie de Les Toitures Aubin inc. couvre la main d'œuvre uniquement. Les produits sont couverts par la garantie du manufacturier.

Des Frais de 250.00\$ s'appliqueront pour tout appel de service non relié aux travaux de Toitures Aubin inc.

Nos travaux sont garantis pour une période de 5 ans pour la main d'œuvre